



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-125080>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-125080**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-110557

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Commune de Peymeinade (06)

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21060095300017

**Ville :** Peymeinade

**Code postal :** 06530

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 06

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** TRAVAUX DE REHABILITATION DU POLE CULTUREL ET DE LA REQUALIFICATION DE LA PINEDE DAUDET

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45262311

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Annonce dérivée - TRAVAUX DE REHABILITATION DU POLE CULTUREL ET DE LA REQUALIFICATION DE LA PINEDE DAUDET

**Critères d'attribution :** Les critères de choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, sont classés et pondérés de la manière suivante (conformément aux articles R.2152-6 et R.2152-7 du Code de la Commande Publique relatif aux marchés publics) : Valeur technique de l'offre: 60% Montant de l'offre : 40%

### Section 4 - Informations rectificatives

- Le marché n° 2024/DST/TX/20/12 « Travaux de réhabilitation du pôle culturel et de requalification de la pinède Daudet » a été déclaré sans suite pour motif d'intérêt général : insuffisance de crédits budgétaires disponibles. En effet, la commune de Peymeinade a pris la décision de reporter le projet de réhabilitation de la salle Daudet et de requalification de la pinède Daudet en raison de l'incertitude liée à son financement. La réalisation de ces travaux

est conditionnée par l'obtention de subventions extérieures, qui ne seront pas notifiées avant la fin du premier semestre 2025. Dans cette attente, les ressources budgétaires sont insuffisantes pour inscrire le projet au budget 2025 de la Commune.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/11/2024**